

Politique | Un nouveau partenariat neoaquitain-québécois tourné vers l'innovation et l'ESS



L'Entente cordiale entre le Québec et la Nouvelle-Aquitaine se poursuit. Le président de Région Alain Rousset et la ministre québécoise des Relations internationales et de la Francophonie Nadine Girault ont signé leur 6e convention de coopérations pluri-thématiques le 22 janvier à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris. Il s'agissait du moins de la 6e pour l'ex Aquitaine, qui avait établi des partenariats dès l'année 2000 avec son cousin d'Outre-Atlantique. Le dernier programme d'actions s'achevant en 2016, il a été décidé, dans le contexte de fusion des régions, d'élargir le plan aux autres régions.

Un choix relativement logique, dans la mesure où l'ex-Limousin et l'ex-Poitou-Charentes avaient eux-aussi un passif de coopération avec le Québec : sur l'économie sociale et solidaire, des projets culturels et des jumelages franco-québécois tournés vers la jeunesse, concernant le Poitou-Charentes ; des partenariats économiques dans l'agroforesterie, le secteur de l'eau et de l'environnement, ainsi que des échanges culturels pour l'ex Limousin. Quand l'ex Aquitaine, elle, était plutôt tournée vers l'économie et l'innovation, l'éducation, l'enseignement supérieur et la recherche.

Ce nouveau partenariat est donc une sorte de melting-pot des collaborations antérieures, revues à l'échelle des besoins de la Nouvelle-Aquitaine. On y retrouve logiquement 5 volets de coopérations majeurs sur les thématiques du développement économique, de l'économie sociale et solidaire, de l'enseignement et de la recherche, de la culture, ainsi que de la jeunesse et de la mobilité. Parmi les sujets de coopération prioritaires : l'innovation, en particulier dans le domaine de la santé. « Nous avons chacun un laboratoire spécialisé dans l'optique laser, qui ont fait en commun des avancées formidables sur le traitement des tumeurs. Nous devons continuer à accompagner la recherche, et sur la santé de manière plus générale », a expliqué Alain Rousset avant de rappeler qu'en matière de nutrition et de qualité alimentaire, les Québécois avaient également beaucoup à apprendre aux Français.

Le développement de l'économie sociale et solidaire (ESS) sera également le deuxième point fort de ce partenariat. Là aussi, la Région compte s'enrichir des retours d'expérience de son cousin d'Amérique. Elle compte ainsi développer les échanges de pratiques entre les coopératives d'activités et d'emploi, renforcer l'aide à la

création des projets d'insertion par l'activité économique (IAE), et contribuer davantage au développement de l'économie circulaire (type ressourceries) et des collaborations entre l'ESS, la culture et la filière numérique, créatrice d'emplois.

Anne-Lise Durif

Credit Photo : Anne-Lise Durif
Publié sur aqui.fr le 23/01/2019

[Url de cet article](#)